



\*Bâtiment Basse Consommation

**VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER VOTRE  
LOGEMENT ? VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS  
POUR FINANCER LES TRAVAUX ?**

DES SOLUTIONS D'AVANCE  
DE TRÉSORERIE EXISTENT !

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Le service Effilogis vous aide si vous voulez rénover votre maison pour en faire un logement confortable, moins coûteux, économe en énergie, valorisé, et plus respectueux de l'environnement : [www.ffmpeg.fr](http://www.ffmpeg.fr)

Vous pouvez également bénéficier d'une avance des subventions pour financer vos travaux.

## QUELS SONT LES SOLUTIONS RÉGIONALES

### D'AVANCE DE TRÉSORERIE ?

Deux solutions existent en Bourgogne-Franche-Comté :

- ▶ Une caisse d'avance, appelée « caisse d'avance régionale Effilogis »
- ▶ Des dispositifs locaux de préfinancement.

## POUR QUI ?

Sous conditions de ressources, les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah accompagnés dans le cadre du Service Effilogis - maison individuelle, pour des projets de rénovation de maisons individuelles au niveau Bâtiment Basse Consommation BBC (globale ou par étapes).

**C'est l'opérateur Anah qui vous accompagne ou votre conseiller FAIRE qui définira avec vous la solution (caisse d'avance ou pré-financement) la plus adaptée à votre situation.**

## QUELS SONT LES AVANTAGES ?

**Ces dispositifs présentent plusieurs avantages :**

- ▶ **vous ne payez que le reste à charge** c'est-à-dire le montant des travaux non couvert par les subventions (financé ou non par un prêt bancaire complémentaire),
- ▶ **vous êtes déchargé** (partiellement ou totalement) du paiement des factures aux entreprises qui réalisent les travaux chez vous,
- ▶ **vous êtes sécurisé** et soutenu dans la gestion financière de vos travaux,
- ▶ **Vous en bénéficiez gratuitement**, car les frais sont pris en charge intégralement par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

## CAISSE D'AVANCE RÉGIONALE EFFILOGIS

### EXEMPLE



Mme Hélène Devaïre (propriétaire occupant très modeste Anah) rénove sa maison au niveau BBC- Bâtiment basse consommation (rénovation globale).

**Son budget travaux s'élève à 44 000 €.** Elle bénéficie de diverses **subventions** (Anah, Région, collectivités locales) à hauteur **de 33 000 €.**

Mme Devaïre **signe une procuration pour chaque subvention** et un mandat financier avec Procivis



Paie les entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux **pour la part liée aux subventions soit 33 000 €**

**Financeurs publics** (Anah et collectivités locales dont la Région Bourgogne-Franche-Comté). **À la fin des travaux, ils versent leurs subventions respectives à Procivis** pour un montant global de **33 000 €.**



Mme Devaïre paie les entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux **pour la part liée à son reste à charge soit 11 000 € (= travaux - subventions)**



- ▶ **La caisse d'avance Effilogis permet d'avancer l'équivalent des subventions publiques mobilisées pour votre projet de rénovation** (pas les CEE : certificats d'économie d'énergie), en attendant leur versement par les organismes publics en fin de travaux.
- ▶ **C'est la société Procivis qui gère cette caisse d'avance.** Vous réglez les entreprises pour la part liée à votre reste à charge. Procivis paie les entreprises pour la part correspondant aux subventions.

# DISPOSITIFS LOCAUX DE PRÉ-FINANCEMENT

## EXEMPLE



Mr Romain Tenence (propriétaire occupant modeste Anah) rénove sa maison au niveau BBC Bâtiment basse consommation (rénovation par étapes).

**Son budget travaux s'élève à 24 000 €.** Il bénéficie de diverses subventions (Anah, collectivités locales) à hauteur **de 14 000 €.**

Mr Tenence verse le montant de son reste à charge à Soliha (**prêt bancaire de 10 000 €**). Il signe **une procuration pour chaque subvention** et un mandat financier avec Soliha.

**Financeurs publics**  
(Anah et collectivités locales).

**À la fin des travaux, ils versent leurs subventions respectives à Soliha** pour un montant global de **14 000 €.**



# SOLIHA

Gère alors **le budget de 24 000 € en totalité et règle l'ensemble des factures** aux entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux



- ▶ Le préfinancement a pour **objet de financer l'intégralité des travaux BBC.**
- ▶ Ce sont les **associations SOLIHA qui gèrent** ces dispositifs.
- ▶ **Vous versez le montant de votre reste à charge à SOLIHA** (prêt et/ou épargne). SOLIHA gère alors en totalité votre budget et règle l'ensemble des factures aux entreprises au fur et à mesure de l'avancement des travaux. SOLIHA perçoit vos subventions / prêts / épargne permettant de financer l'intégralité de votre projet de rénovation énergétique.

*confort, économies d'énergie...*

Découvrez le programme Effilogis sur  
[www.ffmpeg.fr](http://www.ffmpeg.fr)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE